



Le contentieux du handicap

Journée d'étude

19 juin 2009

9h00-18h00

CNRS, Auditorium Marie Curie

3 Rue Michel-Ange, 75016 Paris

Cette journée d'étude nourrit l'ambition de répondre aux interrogations que pose la situation du handicap confronté à la justice.

Le faible nombre des recours juridictionnels exercés par les personnes handicapées est, sinon statistiquement démontré, du moins intuitivement perçu. Pourtant, la contribution de la procédure contentieuse à l'effectivité de la protection juridique de la personne handicapée revêt aujourd'hui une grande importance. A considérer de près la place du contentieux dans le handicap, diverses interrogations émergent : comment définir le handicap ? Faut-il soumettre le handicap au contentieux ordinaire ou à un contentieux technique, notamment au regard de la diversité et de la complexité des situations ? Certaines données de litiges tendant à relever du contentieux de masse comme la discrimination, ne convient-il pas de favoriser la conciliation ou la médiation ? Le handicap se présentant avant tout comme une entrave, comment permettre à un sourd d'entendre le procès, à un aveugle de prendre connaissance des pièces du dossier, à un handicapé moteur d'accéder au tribunal ? A qui confier l'expertise judiciaire du handicap : au médecin ? Aux associations jouant le rôle d'*amicus curiae* ? Les Romains interdisaient aux aveugles de plaider en justice parce qu'ils ne pouvaient voir les ornements de la magistrature. Est-il aujourd'hui aisé aux handicapés d'être magistrat, avocat ou greffier ? Comment gagner son procès quand on est handicapé ou au contraire ne pas perdre son procès face à un handicapé ?

Autant de questions qui n'épuiseront certes pas le sujet mais qui lèveront un peu le voile sur un sujet aussi méconnu qu'essentiel.

Inscription/renseignements : atharep.api@orange.fr / Tel : 01.53.61.12.58

Inscription et renseignements :

ATHAREP
7, place de l'amphithéâtre
75014 Paris

Tél. : 01 53 61 12 58

Fax : 01 43 22 61 29

E-mail : atharep.api@orange.fr



CONTENTIEUX ET HANDICAP

Journée d'étude

ATHAREP / CRJP

Vendredi 19 juin 2009

9h00-18h00

**Lieu : CNRS, Auditorium Marie Curie
3 Rue Michel-Ange, 75016 Paris**

Informations pratiques, inscription en ligne et plan d'accès :

www.atharep.org

*Auditorium accessible aux personnes en fauteuil roulant
Transcription simultanée pour personnes handicapées auditives*

CONTENTIEUX ET HANDICAP

Handicap et accès au juge

9h : Ouverture

A. Resplandy-Bernard, Secrétaire général du CNRS. – J-F. de Caffarelli, Directeur du FIPHP. – P. Gohet, Délégué interministériel aux personnes handicapées

Avant-propos : La notion de Handicap

Dany Cohen, Professeur des Universités à Sciences Po

10h : 1^{ère} session : *Accès et accessibilité de la justice aux personnes handicapées*

Présidence : L. Cadiet, Professeur à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne, Directeur du CRJP, Membre de l'Institut Universitaire de France

1. **L'accès des professions judiciaires aux personnes handicapées**, R. Lauba, Vice-président au Tribunal de Grande Instance de Périgueux
2. **L'accessibilité du tribunal et du procès à la personne handicapée**, J.-M. Lattes, Maître de conférences à l'Université Toulouse I, Chercheur au LIRHE
3. **Le coût de la justice face au handicap**, B. Deffains, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense et J.-B. Thierry, Maître de conférences en droit privé à l'Université de Nancy II

11h : Discussion et pause

11h30 : 2^{ème} session : *Le juge du handicap*

Présidence : Ph. van den Herreweghe, Délégué ministériel aux personnes handicapées aux Ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur

1. **La HALDE, médiateur et conciliateur dans les litiges afférents au handicap**, F. Jégu, Chef du pôle santé-handicap à la direction juridique de la HALDE
2. **Le handicap entre contentieux ordinaire et contentieux technique**, A. Boujeka, Maître de conférences à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Président de l'Atharep
3. **La répartition des compétences juridictionnelles en matière de handicap**
P. Gonod, Professeur à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne

12h 30 : Discussion et déjeuner

Handicap et jugement

14h30 : 3^{ème} session : *La place du handicap dans le procès*

Présidence : F.-X. Train, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense

1. **Le handicap dans la stratégie du procès : gagner ou perdre un procès en présence d'un handicap**, J.-F. Péret, Avocat au barreau de Paris
2. **L'expert judiciaire du handicap**, E. Truilhé-Marengo, Chargée de recherche au CNRS
3. **La place des groupes d'intérêt de personnes handicapées dans le procès**, M. Mekki, Professeur à l'Université Paris XIII, Membre de l'IRDA

15h30 : Discussion et pause

16h00 : 4^{ème} session : *Le contentieux professionnel du handicap*

Présidence : J.-S. Bergé, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Directeur du CEJEC.

1. **L'aptitude et l'inaptitude professionnelles de la personne handicapée en jurisprudence française**, P.-Y. Verkindt, Professeur à l'Université Lille II
2. **La discrimination au travail à raison du handicap en jurisprudence communautaire**, F. Baron, Maître de conférences à l'Université Paris - Dauphine, Référendaire au Tribunal de Première Instance des Communautés Européennes
3. **Le respect de l'obligation des 6% de travailleurs handicapés apprécié par le Conseil d'Etat et la Cour de cassation**, H. Rihal, Professeur à l'Université d'Angers

17h : Discussion

17h30 : **Rapport de synthèse**

S. Amrani-Mekki, Professeur à l'Université Paris Ouest Nanterre la Défense, Membre du Centre de droit pénal et de criminologie, Membre du CRJP

18h : Cocktail de clôture